



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PLAN

COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU PLAN

Direction Nationale du Recensement

Population des Personnes Handicapées AUX COMORES

*« Analyse des données du Recensement Général
de la Population et de l'Habitat 2003 »*

Rédigé par :

ATHOUMANI MHOMA

Sociologue

Moroni, juin 2007

SOMMAIRE

A - Mesure et méthodologie d'analyse.....	5
B - Méthode de collecte.....	6
C - Concept et définition.....	6
D - La personne handicapée.....	7
<u>I - Répartition spatiale de la population handicapée.....</u>	8
E - Effectif des handicapés.....	8
F - Répartitions spatiale de la population handicapée.....	8
G - Type et cause de handicap	10
1) Type et cause d'handicap selon le milieu de résidence.....	10
2) Type et cause d'handicap selon l'île de résidence.....	20
3) Type et cause de handicap selon le groupe d'âge.....	20
H - Lien de parenté avec le chef de ménage.....	26
I - Niveau d'instruction de la population handicapée.....	26
1) Niveau d'instruction des handicapés	26
2) Fréquentation scolaire des handicapés.....	27
<u>III - Activité économique de cette population handicapée.....</u>	29
J - Statut d'occupation des personnes handicapées.....	29
K - La profession des personnes handicapées.....	30
L - Statut dans l'emploi des personnes handicapées.....	31
<u>IV - Etat matrimonial de la population handicapée.....</u>	32
<u>CONCLUSION.....</u>	33
<u>Abréviations.....</u>	34

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I.A : Répartition en % de la population handicapée selon le milieu de résidence et le sexe.....	8
Tableau I. B: Répartition en % de la population résidente selon le handicap, l'île et le milieu de résidence.....	9
Tableau II : Répartition en % de la population handicapée par grand groupe d'âge selon le sexe et l'île de résidence.....	10
Tableau II.A.1.1 : Répartition en % de la population handicapée par sexe et par milieu de résidence, selon le type de handicap.....	11
Tableau II.A.1.2 : Pourcentage de la population handicapée par sexe et par milieu de résidence, selon la cause de handicap.....	12
Tableau II. A.1.3 : Pourcentage des handicaps par cause selon le type de handicap et le sexe de la population.....	14
Tableau II. A.1.3 : Pourcentage des handicaps par cause selon le type de handicap et le sexe de la population (Suite 1).....	15
Tableau II. A.1.3 : Pourcentage des handicaps par cause selon le type de handicap et le sexe de la population (Suite 2).....	16
Tableau II.A.1.4 : Pourcentage des handicaps par cause selon le type de handicap et le milieu de résidence.....	17
Tableau II.A.1.4 : Pourcentage des handicaps par cause selon le type de handicap et le milieu de résidence (Suite 1).....	18
Tableau II.A.1.4 : Pourcentage des handicaps par cause selon le type de handicap et le milieu de résidence (Suite 2).....	19
Tableau II.A.2.1 : Pourcentage de la population handicapée par sexe et par île de résidence, selon le type de handicap.....	21
Tableau II.A.2.2 : Pourcentage de la population handicapée par sexe et par île de résidence, selon la cause de handicap.....	21
Tableau II.B.2 : Répartition % de la population handicapée selon l'âge, le sexe et le lien de parenté avec le chef de ménage.....	25
Tableau II.C.1.1 : Répartition de la population handicapée âgée de 3 ans ou plus par sexe et par île de résidence selon le niveau d'instruction.....	27
Tableau II.C. 2.1 : Répartition de la population handicapée âgée de 3 ans ou plus par sexe et par milieu de résidence, selon la fréquentation scolaire.....	28

Tableau III.A.1 : Répartition de la population handicapée âgée de 10 ans ou plus par sexe et par milieu de résidence selon la situation d'activité/emploi.....30

Tableau III.B.1 : Répartition de la population handicapée âgée de 10 ans ou plus par sexe et par milieu de résidence selon les groupes de branche d'activité économique.....31

Tableau III.C.1 : Répartition de la population handicapée âgée de 10 ans ou plus par sexe et par milieu de résidence selon la situation dans la profession.....32

Tableau IV.1 : Répartition en % de la population handicapée âgée de 12 ans ou plus par sexe et par milieu de résidence selon l'état matrimonial.....32

INTRODUCTION

Le Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement adopté au Caire en 1994, stipule entre autres que "les pouvoirs publics, à tous les niveaux, devraient mettre en place et promouvoir un système de suivi de l'intégration économique et sociale des personnes handicapées"

Dans les déclarations et conventions des droits de l'homme, les droits des personnes handicapées à l'égalité juridique, économique, à la dignité, à l'éducation, à l'enseignement et à l'apprentissage, au travail, etc. sont explicitement énoncés, " le handicapé à essentiellement droit au respect de sa dignité"(O.N.U, 1975).

De même, les Nations Unies, dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (PAMPH) et des règles pour l'égalisation des chances des handicapées, encouragent les pays et les organisations internationales à fournir des données et à élaborer des statistiques sur les personnes handicapées.

Les services sociaux de la place, les structures d'appui aux personnes handicapées, la fédération des personnes handicapées, les institutions internationales, les ONG les associations des personnes handicapées, etc. expriment vivement leurs besoins en matière de statistiques sur les personnes handicapées notamment l'effectif total des personnes handicapées par type de handicap afin de mener des actions efficaces en matière de promotion de la personne handicapée.

Les RGPH effectués aux Comores avant celui de 2003, ont permis au pays de dénombrer respectivement 335150 en 1980 et 453184 en 1991. La population handicapée représentait 1,7% de la population totale en 1980 soit 1,4% de la population totale en 1991 contre 3,7% en 2003

Malgré la création des associations nationales et la politique nationale d'appui internationale, la situation des personnes handicapées reste toujours de plus en plus préoccupante et nécessite un engagement profond de la part du Gouvernement ainsi que le concours des partenaires du développement et les ONG pour une amélioration adéquate de la vie de ce groupe de population. Ce dernier mérite un programme national validé et qui sera évalué chaque année.

Aux Comores, il n'existe pas des ressources humaines et matérielles appropriées pour la prise en charge spécifique de cette population selon le type d'handicape. Un service d'appareillage et de rééducation existe à l'hôpital d'EL-MAAROUF. Il est sous équipé et n'arrive à prendre en charge que quelques handicapés moteurs. Un centre de Mandza existait pour prendre en charge les handicapés mentaux, mais il a été complètement fermé faute de l'insuffisante des ressources humaines et matérielles. Il fallait donc doter à cette population des infrastructures appropriées et adéquates.

La présente étude permet d'analyser à travers la localisation géographique des personnes concernées, la nature de leur handicap et leurs caractéristiques sociodémographiques.

Elle permettra enfin de disposer de nombreux indicateurs pertinents relatifs aux personnes handicapées notamment leur poids démographique dans la population, la proportion par type de handicap, les causes de handicap, les pourcentages d'alphabétisation, de scolarisation du groupe, le lien de parenté, la situation économique et l'état matrimonial.

A - Mesure et méthodologie d'analyse

La population des personnes handicapées fait partie des groupes vulnérables dont la qualité de vie est altérée par l'absence, la perte ou la diminution d'autonomie résultant d'une déficience physique ou intellectuelle (congénitale ou acquise). L'handicap constitue une aléation ou un obstacle majeur à l'exercice des droits civils, politiques, culturels, économiques et sociaux des citoyens. L'intégration sociale peut se faire par une politique de l'acceptation de l'autre et par création des conditions d'intégrations de cette population s'avère nécessaire. Ce groupe vulnérable pourrait être caractérisé par des problèmes socioculturels. Cela peut se traduire par un ensemble de Handicap: Impossibilité de vivre longtemps et en bonne santé, de s'instruire, d'avoir des conditions de vie décentes de participer à la vie collective. Ces Handicaps résultent d'une difficulté d'accès à un certain nombre de biens et des services. Ils sont caractérisés également par des problèmes socio-économiques qui se traduisent par une insuffisance de revenu.

Les Comores viennent de réaliser le troisième recensement Général de la Population et de l'Habitat afin de fournir des données de cadrage aux statistiques existantes.

Conformément aux recommandations émises lors des ateliers nationaux, les variables "type de handicap" et "cause de handicap" contenus dans le questionnaire du RGPH3 sont les suivants:

Les types de handicap

- Aveugle
- Sourd(e)
- Aveugle-sourd
- Muet
- Sourd-muet
- Eléphantiasis
- Hydrocèle
- Membres supérieurs
- Membres inférieurs
- Aveugle-membre inférieur
- Membre supérieur et inférieur
- Mental
- Membre supérieur-mental
- Membre inférieur-mental
- Autres handicaps
- Autres handicaps multiples

Les causes de handicap

- Aucune cause
- Congénital
- Maladie
- Congenital-maladie
- Blessure
- Congénital-Blessure
- Maladie-Blessure
- Autres
- Congénital-Autre
- Maladie-Autre
- Blessure-Autres
- Autres causes multiples

B - Méthode de collecte

La technique de collecte de l'information sur les personnes handicapées lors du recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH3) en septembre 2003 a consisté à poser systématiquement les questions suivantes à toutes personnes recensées: *[NOM] est-il/elle handicapé (e)? Et P13 – Quelle(s) est/sont le(s) handicap(s) et leur cause respective?*

Ces questions comprennent un certain nombre de modalités listées avec, entre autres, la modalité "autre handicap" et "autres handicaps multiples" qui regroupent toutes les autres modalités rencontrées et non listées.

C - Concept et définition

- Initialement, le terme Handicap n'a été compris qu'à travers le concept médical; Il est la conséquence d'une maladie ou d'un traumatisme. Et ceci est bien représenté par le premier projet de classification des handicaps ou classification Internationale du Handicap (CIH) élaborée par l'Organisation Mondiale de la santé (OMS) en 1980, avec adoption de la formulation suivante:

Maladie ----- Déficience ----- Incapacité ----- Désavantage/Handicap

- Avec les Canadiens, on parle de "Handicap de situation". Concept repris par d'autre.
- Actuellement, l'OMS a adopté une nouvelle classification: Classification Internationale du fonctionnement, du Handicap et de la santé (CIF) où le handicap est un terme générique désignant les déficiences, les limitations d'activité et les restrictions de participation. Il désigne les aspects négatifs de l'interaction entre un individu (ayant un problème de santé) et les facteurs contextuels face auxquels il évolue (facteurs personnels et environnementaux)

D - La personne handicapée

On note ici aussi une multiplicité de définition.

D'après la classification Internationale des handicaps(CIH), on nomme **personne handicapée**, " toute personne souffrant d'une déficience, (aspect lésionnel) ou d'une incapacité, (aspect fonctionnel) qui limite ou interdit toutes activités considérées comme normales pour un être humain"

Selon le Bureau International du travail (BIT), la personne handicapée est : "toute personne dont les perspectives de trouver et de conserver un emploi convenable, ainsi que de progresser professionnellement sont sensiblement réduites à la suite d'un handicap physique ou mental dûment reconnu."

Par l'expression "personne handicapée" on désigne toute personne qui présente une déficience congénitale ou acquise dans ses capacités physiques, mentales ou sensorielles et qui l'empêche personnellement d'assurer tout ou en partie la nécessité d'une vie intellectuelle ou sociale normale.

Les handicaps généralement regroupés en trois catégories selon leur nature: les handicaps sensoriels(aveugle, sourd et muet), moteurs(paralysie membre(s) inférieur(s), paralysie membre(s) supérieur(s), mentaux, hydrocèle, éléphantiasis, autres handicaps et autres handicaps multiples.

Un aveugle est une personne atteinte de cécité totale, c'est-à-dire qui a perdu complètement la vision

Handicaps moteurs: les handicaps moteurs constituent une catégorie très hétérogène. On y trouve les amputations, les atteintes neurologiques centrales et périphériques, les affections musculaires ou ostéo-articulaires. Dans le cas de notre étude, nous avons pris en compte seulement les atteintes neurologiques centrales et périphériques, à savoir la paralysie des membres inférieurs et la paralysie des membres supérieurs.

Handicaps sensoriels: le handicap sensoriel est celui qui affecte l'un des organes de nos sens. Il s'agit notamment de la cécité, de la surdité et du mutisme

Handicap mental: c'est une personne atteinte de pauvreté ou de faiblesse congénitale des facultés intellectuelles. Son âge mental se situe généralement entre 7 et 10ans.

Handicap multiple. On parle aussi de personne pluri handicapées. Ces personnes sont atteintes de plusieurs handicaps à la fois tels que le handicap moteur, visuel, auditif, mental... etc.

Autre Handicap: tout autre handicap déclaré par le recensement en dehors des modalités précitées.

I - RÉPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION HANDICAPÉE

E - Effectif des handicapés

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2003 a permis de dénombrier 21430 personnes handicapées sur une population totale de 575.660 habitants aux Comores, soit 3,7 % de l'effectif total de la population résidente.

Elle est presque également répartie entre les deux sexes : 10778 hommes (50,3%) et 10653 femmes (49,7%).

La proportion de la population des personnes handicapées est concentrée en milieu rural où vivent 14773 personnes soit 68,9%, contre 6657 personnes soit 31,1% en milieu urbain.

Tableau I.A : Répartition en % de la population handicapée selon le milieu de résidence et le sexe.

Milieu de résidence	Total		Sexe			
			Hommes		Femmes	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	6 657	31,1	3 110	28,9	3 547	33,3
Rural	14 773	68,9	7 667	71,1	7 105	66,7
Total	21 430	100	10 778	100	10 653	100

F - Répartitions spatiale de la population handicapée

On observe plus de personnes handicapées en milieu rural (68,9%) qu'en milieu urbain (31,1%). (cf. **tableau I.A**). Cette situation pourrait être expliquée par le manque des infrastructures sanitaires dans les milieux ruraux, les conséquences liées à leur branche d'activité précisément l'agriculture et en fin le manque d'information et de programmes pour la prévention.

Le poids des handicapés était aussi relativement important selon l'île de résidence. La répartition dans les îles :

- Mwali : 1659 des personnes handicapées, soit 4,6%
- Ndzuwani : 12160 personnes handicapées, soit 5%
- Ngazidja : 7611 personnes handicapées, soit 2,6%

Malgré la prédominance de la population au niveau de l'île de Ngazidja, il en résulte que la proportion de la population des personnes handicapées est plus élevée à Mwali et à Ndzuwani qu'à Ngazidja. (**tableau I.B**).

D'une façon générale, on peut donc dire que la concentration de la population handicapée constatée à Ndzuwani pourrait justifier le taux élevé de la pauvreté monétaire qui frappe cette île. Par ailleurs à Mwali, ce phénomène pourrait être expliqué par l'environnement physique qui incite la prolifération des certains types de handicap tel que l'hydrocèle et l'éléphantiasis.

Tableau I. B: Répartition en % de la population résidente selon le handicap, l'île et le milieu de résidence.

Ile/Milieu de résidence	Population résidente					
	Handicapée		Sans handicap		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mwali	1 659	4,6	34 092	95,4	35 751	100
Urbain	806	4,1	18 775	95,9	19 581	100
Rural	853	5,3	15 317	94,7	16 170	100
Nzuwani	12 160	5	231 572	95,0	243 732	100
Urbain	4 352	6,2	65 459	93,8	69 811	100
Rural	7 808	4,5	166 113	95,5	173 921	100
Ngazidja	7 611	2,6	288 566	97,4	296 177	100
Urbain	1 499	2,1	69 975	97,9	71 474	100
Rural	6 112	2,7	218 591	97,3	224 703	100
Comores	21 430	3,7	554 230	96,3	575 660	100
Urbain	6 657	4,1	154 209	95,9	160 866	100
Rural	14 773	3,6	400 021	96,4	414 794	100

II - Structure par âge et par sexe de la population handicapée

Selon les grands groupes d'âge, on a révélé que 6,9% des handicapés recensés ont moins de 6 ans. Les proportions de ceux âgés de 6-14 ans, de 15-54 ans et de 55-59 ans sont respectivement de 12,4%; 51,1% et 4,7%. Celle dont l'âge est de 60 ans de plus, la proportion de cette couche des handicapés atteint 24,9%. Mais cette structure diffère selon l'île d'une part et le milieu de résidence d'autre part (tableau II.2 en annexe).

Par rapport au grand groupe d'âge, on constate indifféremment dans la population handicapée masculine ou féminine, que se sont toujours les grands groupes d'âge 6-14 ans, 15-54 ans, 60ans et plus qui prédominent.

De 1991 à 2003, la proportion des handicapés de moins de 6 ans est toujours statique soit 6,9%. Par contre pour la même période, le poids du groupe d'âge 60 ans et plus est passé de 18,1% à 24,9%.

On observe une forte concentration du handicap dans la tranche d'âge (15-54 ans), une tranche d'âge potentiellement active. Les handicaps survenus pendant cette période de la vie, suppose des infirmités dues aux accidents de travail ou à certaines infections liées à l'environnement.

Certaines maladies handicapantes font leur apparition surtout aux âges élevés.

Par rapport au sexe, la proportion des personnes handicapées est inégalement répartie entre les deux sexes (tableau II). Elle est plus élevée chez les hommes que chez les femmes sauf dans la tranche d'âge (15-54 ans) qui est la tranche d'âge de la procréation. Par conséquent les femmes sont beaucoup vulnérables et sont exposées aux dangers au cours de la grossesse et pendant l'accouchement.

Tableau II : Répartition en % de la population handicapée par grand groupe d'âge selon le sexe et l'île de résidence.

Grand groupe d'âge	Ile de résidence											
	Mwali			Nzuwani			Ngazidja			Total		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
0 - 5	10,7	10,7	10,6	7,8	8,5	7,0	4,7	4,8	4,7	6,9	7,3	6,5
6 - 14	13,2	13,0	13,4	12,2	13,6	10,9	12,7	14,6	10,3	12,4	13,9	10,9
15 - 54	49,7	48,4	51,1	52,3	48,4	56,1	49,4	49,6	49,2	51,1	48,8	53,4
55 - 59	5,1	5,1	5,0	4,8	5,1	4,6	4,3	4,4	4,2	4,7	4,8	4,5
60 et +	21,5	22,9	19,9	22,9	24,4	21,3	28,9	26,7	31,6	24,9	25,1	24,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	1 659	860	799	12 160	5 948	6 212	7 611	3 969	3 642	21 430	10 778	10 653

G - Type et cause de handicap

1) Type et cause d'handicap selon le milieu de résidence

Globalement comme l'indique le tableau A.1.1 sur les types de handicap, il ressort de ce recensement de 2003 que les malades mentaux (39,9%) sont les plus nombreux parmi les personnes handicapées aux Comores, d'où l'impérieuse nécessité de créer un centre en charge des handicapés mentaux.

Après les malades mentaux ce sont les infirmités des membres inférieurs (17,7%); les sourds (8,7%) et les infirmités des membres supérieurs (6,8%) qui sont les plus rencontrés au niveau national.

Ces différents types d'handicap mentionnés plus haut par ordre d'importance, représentent 73,1% de l'ensemble des handicapés. La proportion très élevée des malades mentaux renferme les troubles mentaux, les fous, les trisomiques et autres. Les aveugles viennent en 5^{ème} position avec une proportion de 6,0%. Les Muets viennent en 8^{ème} position et représentent 3,4% de la population handicapée. (Voir tableau II.A.1.1.).

On peut dire que cette situation des handicapés est causée par manque des infrastructures appropriées pour la prévention et le contrôle des handicaps par exemple des centres de rééducation des malades mentaux ; des médecins spécialisés et en fin une mauvaise condition environnementale.

En prenant en compte le milieu de résidence, les plus fortes proportions des types de handicap s'observent en milieu rural (tableau A.1.1).

Au contraire les handicaps mentaux se concentrent dans le milieu urbain (48,1%) contre (36,2%) en milieu rural.

Par ailleurs, la structure par type d'handicap et par sexe révèle une disparité entre les deux sexes notamment pour le cas « maladies mentales » soit 35,1% et 44,7% respectivement pour les hommes et les femmes.

Tableau II.A.1.1 : Répartition en % de la population handicapée par sexe et par milieu de résidence, selon le type de handicap.

Type de handicap	Milieu de résidence								
	Total			Urbain			Rural		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Aveugle	6,0	5,5	6,5	4,4	4,1	4,7	6,7	6,0	7,4
Sourd(e)	8,7	8,6	8,9	7,3	6,9	7,7	9,4	9,2	9,6
Aveugle sourd	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4
Muet	3,4	3,5	3,3	2,5	2,8	2,2	3,8	3,8	3,8
Sourd-muet	0,8	0,8	0,8	0,5	0,7	0,4	0,9	0,9	0,9
Eléphantiasis	2,9	2,4	3,4	2,3	1,9	2,7	3,2	2,6	3,7
Hydrocèle	3,2	6,4	0,0	1,7	3,7	0,0	3,9	7,5	0,0
Membres supérieurs	6,8	7,4	6,1	6,4	7,8	5,1	6,9	7,3	6,5
Membres inférieurs	17,7	19,5	15,9	16,9	18,8	15,3	18,0	19,8	16,1
Aveugle-Membre inférieur	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,2	0,3
Membre supérieur et inférieur	1,5	1,6	1,4	1,5	1,6	1,5	1,5	1,6	1,4
Mental	39,9	35,1	44,7	48,1	43,5	52,0	36,2	31,6	41,1
Membre supérieur –Mental	0,4	0,3	0,5	0,5	0,3	0,6	0,3	0,3	0,4
Membre inférieur –Mental	0,9	0,9	1,0	1,0	0,9	1,2	0,9	0,9	0,9
Autres handicaps	3,9	4,0	3,8	2,8	3,3	2,4	4,3	4,3	4,4
Autres handicaps multiples	3,2	3,5	3,0	3,2	3,2	3,3	3,2	3,6	2,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

L'examen du tableau II.A.1.2 sur les causes de handicap selon le milieu de résidence, montre que les causes des infirmités liées à une maladie sont les plus rencontrées au niveau national (47,8%). La modalité "autres" étant un four tout, bien qu'elle représente 14,9% mériterait d'être éclatée afin de rendre compte les différentes causes qu'elle englobe.

La modalité "autres" peut englober la malnutrition (rachitisme, retard du développement psychomoteur...); accident et traumatisme; Vieillesse et toxicomanie. Les causes de handicap qui sont dus à des infirmités congénitales (déformation et malformation) viennent en troisième position avec 14,6 suivies des causes de blessure 14,3% en quatrième position. Selon les types de handicap, il y a des gens qui représentent une double cause.

On dénote par ordre d'importance les causes des infirmités suite à une Maladie-Blessure (0,8%); les causes des infirmités liées à une Maladie-Autre (0,7%); et autres causes multiples

(0.7%), les causes des infirmités dues à la Maladie- Congénitale (0,6%) et les causes des infirmités relatives à la Blessure congénitale (0.13%).

Tableau II.A.1.2 : Pourcentage de la population handicapée par sexe et par milieu de résidence, selon la cause de handicap.

Cause de handicap	Milieu de résidence								
	Total			Urbain			Rural		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Aucune cause	5,5	5,5	5,5	5,2	5,2	5,2	5,7	5,7	5,7
Congénital	14,6	15,1	14,1	10,8	11,3	10,3	16,3	16,6	16,0
Maladie	47,8	45,6	50,1	50,9	48,0	53,4	46,4	44,5	48,4
Congénital-Maladie	0,6	0,6	0,6	0,3	0,2	0,4	0,7	0,7	0,6
Blessure	14,3	17,5	11,0	13,9	17,4	10,9	14,4	17,6	11,0
Congénital-Blessure	0,13	0,12	0,13	0,09	0,04	0,13	0,14	0,15	0,13
Maladie-Blessure	0,8	0,7	0,8	1,0	0,8	1,2	0,6	0,6	0,6
Autres	14,9	13,6	16,1	15,9	15,3	16,4	14,4	12,9	16,0
Congénital-Autres	0,1	0,1	0,2	0,0	0,0	0,1	0,2	0,1	0,2
Maladies-Autres	0,7	0,5	0,8	0,9	0,8	0,9	0,6	0,4	0,8
Blessure-Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres causes multiples	0,7	0,8	0,6	0,9	0,9	1,0	0,6	0,7	0,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Cette situation se retrouve au niveau national ainsi que dans chaque milieu de résidence. La cause Maladie renferme les plus fortes proportions des aveugles(64,9%), sourds(40,8%), sourd-muet (56,9%), éléphantiasis(62,6%), hydrocèle(74,7%), membre supérieur(37,9%), membre inférieur (46,4%),mentale (52,9%), autres handicaps(52,8%) et autres handicaps multiples(10,2%). Quant à la cause blessure, elle renferme majoritairement les infirmités aveugle sourds, aveugle membre inférieur, membre supérieur et inférieur, membre supérieur mental, membre inférieur mental et autres handicaps multiples avec respectivement 58,6% ; 46,3% ; 52,7% ; 43,5% ; 32,2% ; 30,3%. Ces infirmités sont souvent liées à l'activité économique ou à un accident. Par rapport au sexe, les résultats ci-dessous montrent que les proportions sont très concentrées chez les femmes que chez les hommes quel que soit le type de la cause d'handicap (tableau II.A.1.3). Cela se justifie par la vulnérabilité de la femme.

En ce qui concerne le milieu de résidence (urbain/rural), la tendance qui se dégage au niveau du sexe selon les causes et le type d'handicap est la même qu'au milieu de résidence. Les causes congénitales, maladie et blessure concentrent les plus fortes proportions de types d'handicaps. Suivi autres, maladie blessure, maladie- autre etc.... (Tableau A.1.4).

Les causes liées aux différents types de handicap se retrouvent dans les milieux urbains comme dans les milieux ruraux. Cela peut être un indicateur de la faible politique d'urbanisation et d'industrialisation. Toutefois, on a constaté qu'il y a une petite différence selon le milieu de résidence selon les causes.

Tableau II. A.1.3 : Pourcentage des handicaps par cause selon le type de handicap et le sexe de la population

Type d'handicap	Principale cause												Total
	Aucune cause	Congénital	Maladie	Congénital - Maladie	Blessure	Congénital - Blessure	Maladie - Blessure	Autres	Congénital - Autres	Maladie - Autres	Blessure - Autres	Autres causes multiples	
	MASCULIN												
Aveugle	5,2	20,0	59,7	0,0	8,2	0,0	0,0	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Sourd	30,3	15,5	39,0	0,5	11,4	0,1	0,1	3,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Aveugle – Sourd	0,0	15,2	9,1	0,0	51,5	0,0	0,0	6,1	0,0	9,1	0,0	9,1	100
Muet	16,0	48,3	27,9	0,0	2,2	0,0	0,0	5,6	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Sourd – Muet	0,0	2,6	60,5	2,6	21,1	0,0	3,9	3,9	1,3	1,3	0,0	2,6	100
Elephantias	8,1	17,2	62,0	0,0	4,5	0,0	0,0	8,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Hydrocèle	4,3	11,7	74,6	0,0	2,7	0,0	0,0	6,7	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Membres supérieurs	8,1	14,1	31,8	0,0	42,1	0,0	0,0	3,8	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Membres inférieurs	1,3	14,3	42,4	0,0	37,1	0,0	0,0	4,9	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Aveugle - Membres inf	0,0	8,0	4,0	4,0	60,0	4,0	16,0	4,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Membres sup. et inf	0,0	2,7	16,8	0,7	53,7	0,7	4,7	13,4	0,0	1,3	0,0	6,0	100
Mental	1,5	13,8	50,7	0,0	6,5	0,0	0,0	27,5	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Membres sup. - Mental	0,0	4,2	8,3	4,2	45,8	0,0	4,2	12,5	0,0	12,5	0,0	8,3	100
Membres inf – Mental	1,3	0,0	7,5	3,8	26,3	1,3	20,0	8,8	2,5	16,3	0,0	12,5	100
Autres handicapés	5,2	23,3	50,1	0,0	5,2	0,0	0,0	16,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Autres hand multiples	5,2	23,3	50,1	0,0	5,2	0,0	0,0	16,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Total	5,5	15,1	45,6	0,6	17,5	0,1	0,7	13,6	0,1	0,5	0,0	0,8	100

Tableau II. A.1.3 : Pourcentage des handicaps par cause selon le type de handicap et le sexe de la population (Suite 1)

Type d'handicap	Principale cause												Total
	Aucune cause	Congénital	Maladie	Congénital - Maladie	Blessure	Congénital - Blessure	Maladie - Blessure	Autres	Congénital - Autres	Maladie - Autres	Blessure - Autres	Autres causes multiples	
	FÉMININ												
Aveugle	4,2	15,7	69,4	0,0	4,7	0,0	0,0	5,9	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Sourd	27,7	15,1	42,6	1,1	8,8	0,0	0,0	4,7	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Aveugle – Sourd	0,0	2,7	10,8	5,4	64,9	0,0	8,1	0,0	0,0	5,4	0,0	2,7	100
Muet	16,1	50,3	29,5	0,0	2,0	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Sourd – Muet	0,0	1,5	52,9	5,9	27,9	0,0	0,0	5,9	1,5	1,5	0,0	2,9	100
Elephantias	9,2	16,3	63,1	0,0	4,2	0,0	0,0	7,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Hydrocèle	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Membres supérieurs	8,9	13,8	45,5	0,0	26,0	0,0	0,0	5,6	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Membres inférieurs	1,7	17,2	51,3	0,0	24,2	0,0	0,0	5,6	0,1	0,0	0,0	0,0	100
Aveugle - Membres inf	0,0	0,0	10,3	3,4	34,5	0,0	24,1	3,4	3,4	17,2	0,0	3,4	100
Membres sup et inf	0,0	1,5	21,5	3,1	51,5	0,8	2,3	10,8	0,8	2,3	0,0	5,4	100
Mental	1,9	11,1	54,6	0,0	3,2	0,0	0,0	29,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Membres sup - Mental	0,0	0,0	6,7	4,4	42,2	2,2	15,6	0,0	2,2	17,8	0,0	8,9	100
Membres inf - Mental	0,0	0,0	11,0	5,5	37,4	1,1	8,8	4,4	2,2	17,6	0,0	12,1	100
Autres handicapés	6,5	23,3	55,8	0,0	3,2	0,0	0,0	11,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Autres hand multiples	6,5	23,3	55,8	0,0	3,2	0,0	0,0	11,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Total	5,5	14,1	50,1	0,6	11,0	0,1	0,8	16,1	0,2	0,8	0,0	0,6	100

Tableau II. A.1.3 : Pourcentage des handicaps par cause selon le type de handicap et le sexe de la population (Suite 2)

Type d'handicap	Principale cause												Total
	Aucune cause	Congénital	Maladie	Congénital - Maladie	Blessure	Congénital - Blessure	Maladie - Blessure	Autres	Congénital - Autres	Maladie - Autres	Blessure - Autres	Autres causes multiples	
	ENSEMBLE												
Aveugle	4,7	17,7	64,9	0,0	6,3	0,0	0,0	6,4	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Sourd	29,0	15,3	40,8	0,8	10,1	0,1	0,1	3,9	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Aveugle - Sourd	0,0	8,6	10,0	2,9	58,6	0,0	4,3	2,9	0,0	7,1	0,0	5,7	100
Muet	16,0	49,3	28,7	0,0	2,1	0,0	0,0	3,9	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Sourd - Muet	0,0	2,1	56,9	4,2	24,3	0,0	2,1	4,9	1,4	1,4	0,0	2,8	100
Elephantias	8,7	16,7	62,6	0,0	4,4	0,0	0,0	7,6	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Hydrocèle	4,3	11,6	74,7	0,0	2,7	0,0	0,0	6,7	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Membres supérieurs	8,5	14,0	37,9	0,0	34,9	0,0	0,0	4,6	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Membres inférieurs	1,5	15,6	46,4	0,0	31,3	0,0	0,0	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Aveugle - Membres inf	0,0	3,7	7,4	3,7	46,3	1,9	20,4	3,7	1,9	9,3	0,0	1,9	100
Membres sup et inf	0,0	2,2	19,0	1,8	52,7	0,7	3,6	12,2	0,4	1,8	0,0	5,7	100
Mental	1,7	12,3	52,9	0,0	4,6	0,0	0,0	28,4	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Membres sup - Mental	0,0	1,4	7,2	4,3	43,5	1,4	11,6	4,3	1,4	15,9	0,0	8,7	100
Membres inf - Mental	0,6	0,0	9,4	4,7	32,2	1,2	14,0	6,4	2,3	17,0	0,0	12,3	100
Autres handicapes	5,8	23,3	52,8	0,0	4,3	0,0	0,0	13,8	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Autres hand multiples	0,5	1,7	10,2	11,1	30,3	2,7	13,1	4,8	1,9	11,1	0,0	12,6	100
Total	5,5	14,6	47,8	0,6	14,3	0,1	0,8	14,9	0,1	0,7	0,0	0,7	100

Tableau II.A.1.4 : Pourcentage des handicaps par cause selon le type de handicap et le milieu de résidence

Type d'handicap	Principale cause												Total
	Aucune cause	Congénital	Maladie	Congénital - Maladie	Blessure	Congénital - Blessure	Maladie - Blessure	Autres	Congénital - Autres	Maladie - Autres	Blessure - Autres	Autres causes multiples	
	URBAIN												
Aveugle	4,0	11,2	72,4	0,0	5,2	0,0	0,0	7,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Sourd	34,9	9,7	39,7	0,2	12,1	0,0	0,0	3,4	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Aveugle - Sourd	0,0	0,0	13,6	0,0	63,6	0,0	4,5	9,1	0,0	9,1	0,0	0,0	100
Muet	21,4	41,4	30,0	0,0	2,9	0,0	0,0	4,3	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Sourd - Muet	0,0	0,0	55,2	6,9	17,2	0,0	3,4	6,9	0,0	6,9	0,0	3,4	100
Elephantias	12,4	15,5	62,0	0,0	4,7	0,0	0,0	5,4	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Hydrocèle	3,1	7,1	84,7	0,0	0,0	0,0	0,0	5,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Membres supérieurs	7,5	9,7	44,9	0,0	33,0	0,0	0,0	5	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Membres inférieurs	1,4	13,1	50,8	0,0	30,4	0,0	0,0	4,4	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Aveugle - Membres inf	0,0	0,0	0,0	0,0	52,4	0,0	33,3	9,5	0,0	4,8	0,0	0,0	100
Membres sup et inf	0,0	0,0	8,0	2,3	51,7	0,0	5,7	18,4	0,0	1,1	0,0	11,5	100
Mental	1,3	9,5	57,3	0,0	4,8	1,1	0,0	27,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Membres sup - Mental	0,0	0,0	7,7	0,0	38,5	0,0	15,4	7,7	0,0	19,2	0,0	11,5	100
Membres inf - Mental	0,0	0,0	5,1	1,7	39,0	0,0	11,9	1,7	0,0	25,4	0,0	15,3	100
Autres handicapés	6,3	22,0	52,2	0,0	4,4	0,0	0,0	15,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Autres hand multiples	1,6	1,6	4,9	6,6	32,8	2,2	17,5	2,2	1,1	13,1	0,0	16,4	100
Total	5,2	10,8	50,9	0,3	13,9	0,1	1,0	15,9	0,0	0,9	0,0	0,9	100

Tableau II.A.1.4 : Pourcentage des handicaps par cause selon le type de handicap et le milieu de résidence (Suite 1)

Type d'handicap	Principale cause												Total
	Aucune cause	Congénital	Maladie	Congénital - Maladie	Blessure	Congénital - Blessure	Maladie - Blessure	Autres	Congénital - Autres	Maladie - Autres	Blessure - Autres	Autres causes multiples	
	RURAL												
Aveugle	4,9	19,6	62,7	0,0	6,7	0,0	0,0	6,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Sourd	26,9	17,2	41,2	1,0	9,3	0,1	0,1	4,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Aveugle - Sourd	0,0	12,5	8,3	4,2	56,3	0,0	4,2	0,0	0,0	6,3	0,0	8,3	100
Muet	14,5	51,6	28,3	0,0	1,9	0,0	0,0	3,8	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Sourd - Muet	0,0	2,6	57,4	3,5	26,1	0,0	1,7	4,3	1,7	0,0	0,0	2,6	100
Elephantias	7,5	17,1	62,8	0,0	4,3	0,0	0,0	8,3	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Hydrocèle	4,5	12,6	72,6	0,0	3,3	0,0	0,0	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Membres supérieurs	8,9	15,8	35,1	0,0	35,8	0,0	0,0	4,5	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Membres inférieurs	1,5	16,6	44,5	0,0	31,7	0,0	0,0	5,5	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Aveugle - Membres inf	0,0	6,1	12,1	6,1	42,4	3,0	12,1	0,0	3,0	12,1	0,0	3,0	100
Membres sup et inf	0,0	3,1	24,0	1,6	53,1	0,5	2,6	9,4	0,5	2,1	0,0	3,1	100
Mental	2,0	14,0	50,3	0,0	4,6	0,0	0,0	29,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Membres sup - Mental	0,0	2,3	7,0	7,0	46,5	2,3	9,3	2,3	2,3	14,0	0,0	7,0	100
Membres inf - Mental	0,9	0,0	11,6	6,3	28,6	1,8	15,2	8,9	3,6	12,5	0,0	10,7	100
Autres handicapés	5,7	23,7	53,0	0,0	4,2	0,0	0,0	13,4	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Autres hand multiples	0,0	1,7	12,6	13,1	29,2	3,0	11,1	5,9	2,2	10,1	0,0	10,9	100
Total	5,7	16,3	46,4	0,7	14,4	0,1	0,6	14,4	0,2	0,6	0,0	0,60	100

Tableau II.A.1.4 : Pourcentage des handicaps par cause selon le type de handicap et le milieu de résidence (Suite 2)

Type d'handicap	Principale cause												Total
	Aucune cause	Congénital	Maladie	Congénital - Maladie	Blessure	Congénital - Blessure	Maladie - Blessure	Autres	Congénital - Autres	Maladie - Autres	Blessure - Autres	Autres causes multiples	
	ENSEMBLE												
Aveugle	4,7	17,7	64,9	0,0	6,3	0,0	0,0	6,4	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Sourd	29,0	15,3	40,8	0,8	10,1	0,1	0,1	3,9	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Aveugle - Sourd	0,0	8,6	10,0	2,9	58,6	0,0	4,3	2,9	0,0	7,1	0,0	5,7	100
Muet	16,0	49,3	28,7	0,0	2,1	0,0	0,0	3,9	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Sourd - Muet	0,0	2,1	56,9	4,2	24,3	0,0	2,1	4,9	1,4	1,4	0,0	2,8	100
Elephantias	8,7	16,7	62,6	0,0	4,4	0,0	0,0	7,6	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Hydrocèle	4,3	11,6	74,7	0,0	2,7	0,0	0,0	6,7	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Membres supérieurs	8,5	14,0	37,9	0,0	34,9	0,0	0,0	4,6	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Membres inférieurs	1,5	15,6	46,4	0,0	31,3	0,0	0,0	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Aveugle - Membres inf	0,0	3,7	7,4	3,7	46,3	1,9	20,4	3,7	1,9	9,3	0,0	1,9	100
Membres sup et inf	0,0	2,2	19,0	1,8	52,7	0,7	3,6	12,2	0,4	1,8	0,0	5,7	100
Mental	1,7	12,3	52,9	0,0	4,6	0,0	0,0	28,4	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Membres sup - Mental	0,0	1,4	7,2	4,3	43,5	1,4	11,6	4,3	1,4	15,9	0,0	8,7	100
Membres inf - Mental	0,6	0,0	9,4	4,7	32,2	1,2	14,0	6,4	2,3	17,0	0,0	12,3	100
Autres handicapés	5,8	23,3	52,8	0,0	4,3	0,0	0,0	13,8	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Autres hand multiples	0,5	1,7	10,2	11,1	30,3	2,7	13,1	4,8	1,9	11,1	0,0	12,6	100
Total	5,5	14,6	47,8	0,6	14,3	0,1	0,8	14,9	0,1	0,7	0,0	0,7	100

2) Type et cause d'handicap selon l'île de résidence

L'examen de la structure du type de handicap selon les îles (tableau II.A.2.1)) révèle ce qui suit :

A Mohéli, ce sont les infirmes mentaux qui occupent la première position (38,4%). Les infirmes des membres inférieurs et les sourds viennent respectivement en 2^{ème} et 3^{ème} position avec respectivement 18,1% et 14,6%. La proportion des aveugles, de l'hydrocèle et les membres supérieurs est presque égale avec respectivement 5,0%; 5,8% et 5,3%. Ceux qui ont deux ou plus de deux handicaps ne sont pas négligeables dans cette île (20,2%).

A Nzuwani, les malades mentaux sont les plus nombreux avec 47,3%, viennent les membres inférieurs avec 15,7%. Les sourds sont moins nombreux à Nzuwani qu'à Mwali soit respectivement 7,0% et 14,6%.

A Ngazidja, les infirmes mentaux sont plus nombreux par rapport aux autres îles. Elles représentent un pourcentage de (28,8%). Ce premier est suivi de celui des membres inférieurs (20,8%) et des sourds (10,4%)

Par rapport au sexe, la tendance qui se dégage au niveau du milieu de résidence est la même selon l'île de résidence. Il n'y a pas une grande différence entre les deux sexes (hommes et les femmes) quel que soit le type d'infirmité (tableau II.A.2.1).

D'une façon générale, les résultats du tableau ci-dessous ont permis de dire que la distribution des types de handicap à l'intérieur de chaque île n'est pas spécifique. En effet les infirmités sensorielles sont beaucoup plus présentes chez les femmes que chez les hommes.

Par contre les infirmités motrices sont beaucoup accentuées chez les hommes que chez les femmes sauf pour le cas des malades mentaux qui semblent plus prononcés chez les femmes quelle que soit l'île de résidence.

Selon le tableau ci-dessous les causes des infirmités liées à une maladie sont les plus rencontrées au niveau national (47,8%). Il n'y a pas de différence considérable entre les causes congénitales des infirmités suite à une malformation dès la naissance (14,7%), celles liées aux blessures (14,3%) et celles dues aux autres handicaps (14,9%). Cette situation se retrouve également au niveau de chaque île.

3) Type et cause de handicap selon le groupe d'âge

L'analyse des données des tableaux ci-dessous montre que, quel que soit le type d'handicap sur le territoire national, le groupe d'âge 60 ans et plus vient en tête sauf chez les infirmités des membres inférieurs où les 55-59 ans viennent en première position (24,2%) suivi des 60 ans et plus avec (22,9%). Ceci pourrait s'expliquer par la cécité contractée à la vieillesse. Ce phénomène se trouve au niveau de la structure par sexe mais aussi par le milieu de résidence.

Globalement comme l'indique le tableau ci-dessous, les causes congénitales sont fortement concentrées aux tranches d'âge (0-5ans) et (6-14ans) et la cause maladie est beaucoup plus observée, quelle que soit la tranche d'âge que les autres causes (tableau II.A.3.2). Ceci justifie la nécessité de renforcer la santé de la reproduction pour être capable de détecter précocement les affections congénitales handicapantes.

Tableau II.A.2.1 : Pourcentage de la population handicapée par sexe et par île de résidence, selon le type de handicap.

Type de handicap	Île de résidence											
	Mwali			Nzuwani			Ngazidja			Total		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
Aveugle	5,0	4,8	5,2	4,7	4,6	4,8	8,3	6,9	9,8	6,0	5,5	6,5
Sourd(e)	14,6	14,7	14,5	6,9	7,0	6,9	10,4	9,6	11,2	8,7	8,6	8,9
Aveugle-sourd	0,7	0,3	0,7	0,3	3,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Muet	1,9	1,9	1,9	2,5	2,5	2,4	5,2	5,3	5,1	3,4	3,5	3,3
Sourd-muet	1,3	1,1	1,6	0,6	0,6	0,6	1,1	1,2	0,9	0,8	0,8	0,8
Eléphantiasis	3,5	3,0	4,1	2,9	2,4	3,5	2,7	2,3	3,1	2,9	2,4	3,4
Hydrocèle	5,8	10,9	0,1	3,5	7,1	0,0	2,3	4,3	0,0	3,2	6,4	0,0
Membres supérieurs	5,3	6,43	4,1	5,9	6,3	5,4	8,5	9,3	7,6	6,8	7,4	6,1
Membres inférieurs	18,1	18,8	17,4	15,7	17,3	14,1	20,8	22,9	18,5	17,7	19,5	15,9
Aveugle-Membre inférieur	0,2	0,1	0,3	0,4	0,4	0,4	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
Memb. Supér. et inférieur	1,2	0,8	1,6	1,5	1,6	1,4	1,6	1,8	1,4	1,5	1,6	1,4
Mental	38,4	30,5	42,9	47,3	42,0	52,4	28,8	25,7	32,1	0,4	35,1	44,7
Membre supérieur –Mental	1,1	0,0	0,2	0,5	0,3	0,6	0,3	0,2	0,4	0,4	0,3	0,5
Membre inférieur –Mental	0,5	0,4	0,2	1,3	1,1	1,4	0,5	0,6	0,5	0,9	0,9	1,0
Autres handicaps	0,4	1,4	1,8	2,7	2,8	2,6	6,3	6,4	6,1	3,9	4,0	3,8
Autres handicaps multiples	3,9	4,8	3,1	3,5	3,8	3,1	2,7	2,8	2,7	3,2	3,5	3,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	1 659	860	799	12 160	5 948	6 212	7 611	3 969	3 642	21 430	10 778	10 653

Tableau II.A.2.2 : Pourcentage de la population handicapée par sexe et par île de résidence, selon la cause de handicap.

Cause de handicap	Ile de résidence											
	Mwali			Nzuwani			Ngazidja			Total		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
Aucune cause	5,7	4,8	6,6	4,4	4,3	4,5	7,3	7,5	7,1	5,5	5,5	5,5
Congénital	7,8	8,4	7,2	13,3	14,2	12,4	18,2	17,8	18,5	14,6	15,1	14,1
Maladie	58,6	53,8	63,7	47,4	45,8	48,9	46,1	43,4	49,1	47,8	45,6	50,1
Congénital-Maladie	1,1	1,2	0,9	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Blessure	17,1	21,4	12,5	12,8	15,8	10,0	15,9	19,3	12,3	14,3	17,5	11,0
Congénital-Blessure	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Maladie-Blessure	1,0	0,7	1,3	0,9	0,9	0,9	0,6	0,5	0,6	0,8	0,7	0,8
Autres	8,2	9,3	7,1	18,6	16,8	20,4	10,3	9,8	10,8	14,9	13,6	16,1
Congénital-Autres	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Maladies-Autres	0,3	0,1	0,4	0,9	0,7	1,1	0,4	0,3	0,5	0,7	0,5	0,8
Blessure-Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres causes multiples	0,1	0,3	0,0	0,9	0,9	0,9	0,5	0,7	0,3	0,7	0,8	0,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	1 659	860	799	12 160	5 948	6 212	7 611	3 969	3 642	21 430	10 778	10 653

Tableau II. A.3.1 : Pourcentage de la population handicapée par sexe et par grand groupe d'âge, selon le type de handicap

Type de handicap	Sexe														Total						
	Homme							Femme													
	0-5 ans	6-14 ans	15-54 ans	55-59 ans	60 + ans	ND	Effectif	0-5 ans	6-14 ans	15-54 ans	55-59 ans	60+ ans	ND	Effectif	0-5 ans	6-14 ans	15-54 ans	55-59 ans	60+ ans	ND	Effectif
Aveugle	4,1	4,6	3,3	5,9	10,6	0,0	5,5	3,2	3,8	3,5	6,1	15,3	0,0	6,5	3,7	4,2	3,4	6,0	12,9	0,0	6,0
Sourd	19,3	12,7	7,3	4,1	6,5	0,0	8,6	20	12,7	6,9	7,4	9,1	16,7	8,9	19,4	12,7	7,1	5,7	7,8	11,1	8,7
Aveugle-Sourd	0,3	0,2	0,1	0	1,1	0,0	0,4	0,5	0,1	0,1	0,5	1,1	0,0	0,4	0,4	0,1	0,1	0,2	1,1	0	0,4
Muet	6,6	7	3,3	1,4	1,4	33,3	3,5	7,5	6,5	3,2	0,2	1,6	0,0	3,3	7,0	6,8	3,3	0,8	1,5	11,1	3,4
Sourd-Muet	0,3	1,7	1,1	0,0	0,2	0,0	0,8	0,5	1,2	1	0,0	0,3	0,0	0,8	0,4	1,5	1,0	0,0	0,2	0,0	0,8
Elephantias	1,0	0,9	2,7	3,6	2,9	0,0	2,4	1,2	1,6	3,4	5,4	4,3	16,7	3,4	1,1	1,2	3,1	4,5	3,6	11,1	2,9
Hydrocèle	3,7	2,8	6,3	8,8	8,8	0,0	6,4	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	2	1,6	3	4,6	4,5	0,0	3,2
Membres supérieurs	4,9	8,8	8,0	8,8	6,0	0,0	7,4	3,6	6,1	6,6	8,4	5,2	0,0	6,1	4,3	7,6	7,3	8,6	5,6	0,0	6,8
Membres inférieurs	9,7	12,2	19,8	25,4	24,7	0,0	20	8,9	9,8	15	22,9	21	0,0	15,9	9,3	11,1	17,3	24,2	22,9	11,1	17,7
Aveugle –Membres inf	0,1	0,2	0,1	0,7	0,7	0,0	0,3	0,0	0,0	0,2	0,7	0,8	0,0	0,3	0,1	0,1	0,1	0,7	0,7	0,0	0,3
Membres sup et inf	0,6	1,5	1,4	2,5	2,2	0,0	1,6	1	1,2	1,3	2,2	1,8	0,0	1,4	0,8	1,4	1,4	2,4	2,0	0,0	1,5
Mental	46,3	40,7	36,8	32,7	25,7	67	35	49	50,8	50,3	38,1	30	50,0	44,7	47,6	45,1	43,8	35,3	27,8	55,6	39,9
Membres sup-Mental	0	0,3	0,2	0,5	0,3	0,0	0,3	0,3	0,3	0,6	0,2	0,5	0,0	0,5	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4	0,0	0,4
Membres inf –Mental	0,1	0,3	0,9	0,9	1,4	0,0	0,9	0,3	0,3	1,0	1,7	1,3	0,0	1,0	0,2	0,3	0,9	1,3	1,4	0,0	0,9
Autres handicaps	0,7	3,2	6,0	2,0	1,9	0,0	4,0	1,7	2,4	2,4	2,9	3,4	0,0	3,8	1,2	2,9	5,2	2,5	2,6	0,0	3,9
Autres hand multiples	2,1	3,1	2,8	2,7	5,6	0	3,5	2,6	3,2	2,5	3,2	4,2	0,0	3,0	2,3	3,1	2,6	2,9	4,9	0,0	3,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau II.A.3.2 : Pourcentage de la population handicapée par milieu de résidence et par grand groupe d'âge, selon la cause de handicap

Cause de handicap	Sexe														
	Total					Masculin					Féminin				
	0-5 ans	6-14 ans	15-59 ans	60 + ans	ND	0-5 ans	6-14 ans	15-59 ans	60+ ans	ND	0-5 ans	6-14 ans	15-59 ans	60+ ans	ND
Aucune cause	9,6	10,6	5,1	2,9	0,0	9,7	9,8	5,1	2,9	0,0	9,6	11,5	5,0	3,0	0,0
Congénital	29,2	25,5	13,9	6,5	11,1	29,3	27,5	13,7	6,9	33,3	29,2	22,9	14,2	6,1	0,0
Maladie	34,7	38,3	48,1	55,6	33,3	34,4	35,9	45,7	53,9	33,3	35,0	41,4	50,4	57,3	33,3
Congénital-Maladie	1,8	0,7	0,4	0,5	0,0	1,5	0,6	0,5	0,5	0,0	2,0	0,9	0,4	0,5	0,0
Blessure	11,7	10,5	14,6	16,1	33,3	10,9	12,9	18,9	19,0	33,3	12,6	7,4	10,5	13,2	33,3
Congénital-Blessure	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,2	0,0	0,2	0,3	0,1	0,1	0,0
Maladie-Blessure	0,5	0,3	0,6	1,5	0,0	0,1	0,2	0,6	1,3	0,0	0,9	0,4	0,5	1,7	0,0
Autres	12,0	13,3	15,9	14,2	22,2	13,6	12,0	14,4	12,8	0,0	10,2	15,0	17,2	15,6	33,3
Congénital-Autres	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,2	0,1	0,0
Maladie-Autres	0,2	0,3	0,6	1,3	0,0	0,0	0,4	0,3	1,3	0,0	0,3	0,1	0,8	1,3	0,0
Blessure-Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres causes multipl.	0,2	0,3	0,6	1,2	0,0	0,3	0,5	0,7	1,3	0,0	0,0	0,0	0,6	1,1	0,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau II.B.1 Répartition % de la population handicapée selon l'âge, le sexe et le lien de parenté avec le chef de ménage

Groupe d'âge	Lien de parenté avec le chef de ménage												
	Sans lien de parenté	Chef de ménage	Conjoint(e)	Fils/Fille	Beau-père Belle-mère	Beau-frère /Belle-sœur	Beau-fils Belle-fille	Petit-fils Petite-fille	Neveu/N ièce	Autre procheC M	Autre proche CJ	ND	Total
Ensemble													
0-5	3,1	0,0	0,0	21,0	0,0	2,0	7,5	26,7	14,9	1,6	3,7	6,3	6,9
6-14	15,0	0,0	0,0	33,0	0,0	9,6	34,0	43,7	28,4	7,0	14,2	13,4	12,4
15-54	53,6	50,3	79,6	45,2	15,4	77,3	56,4	29,5	52,0	41,1	39,8	44,1	51,1
55-59	1,6	8,7	6,8	0,0	6,9	2,3	0,8	0,0	0,0	4,4	3,0	5,5	4,7
60+	26,3	40,9	13,7	0,0	77,5	8,4	1,0	0,0	4,7	45,8	39,1	30,7	24,9
ND	0,3	0,0	0,0	0,0	0,2	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Masculin													
0-5	1,0	0,0	0,0	21,3	0,0	1,0	8,0	25,9	17,9	2,0	4,8	3,1	7,3
6-14	10,5	0,0	0,0	34,1	0,0	8,9	33,2	47,8	25,4	9,1	17,0	13,8	13,9
15-54	59,0	52,1	37,3	44,6	9,7	80,2	57,3	26,4	52,2	50,8	44,7	56,9	48,8
55-59	1,0	8,9	12,4	0,0	6,7	2,1	0,4	0,0	0,0	3,6	3,7	4,6	4,8
60+	28,1	39,0	50,3	0,0	83,6	7,6	0,7	0,0	4,5	34,5	29,9	21,5	25,1
ND	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Féminin													
0-5	7,3	0,0	0,0	22,6	0,0	3,4	6,9	27,8	12,3	1,3	2,7	9,7	6,5
6-14	23,9	0,0	0,0	31,6	0,0	10,7	35,0	38,6	30,9	5,3	11,8	12,9	10,9
15-54	43,1	45,6	82,0	45,8	17,6	73,2	55,3	33,5	51,9	33,2	35,4	30,6	53,4
55-59	2,8	8,3	6,5	0,0	7,0	2,7	1,4	0,0	0,0	5,1	2,4	6,5	4,5
60+	22,9	46,1	11,6	0,0	75,2	9,6	1,4	0,0	4,9	55,0	47,5	40,3	24,7
ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau II.B.2 : Répartition % de la population handicapée selon l'âge, le sexe et le lien de parenté avec le chef de ménage

Groupe d'âge	Lien de parenté avec le chef de ménage												Total
	Sans lien de parenté	Chef de ménage	Conjoint(e)	Fils/Fille	Beau-père/Belle-mère	Beau-frère/Belle-sœur	Beau-fils / Belle-fille	Petit-fils Petite-fille	Neveu/Nièce	Autre procheCM	Autre proche CJ	ND	
Ensemble													
0-5	0,8	0,0	0,0	80,4	0,0	1,0	2,9	7,6	1,8	1,3	3,5	0,6	100
6-14	2,1	0,0	0,0	67,5	0,0	2,7	7,4	7,0	1,9	3,1	7,5	0,8	100
15-54	1,8	29,1	24,4	22,5	1,8	5,4	3,0	1,1	0,8	4,4	5,1	0,6	100
55-59	0,6	55,4	22,8	0,0	8,7	1,8	0,5	0,0	0,0	5,2	4,2	0,8	100
60+	1,9	48,6	8,6	0,0	18,3	1,2	0,1	0,0	0,2	10,1	10,3	0,9	100
ND	11,1	0,0	0,0	11,1	22,5	22,2	11,1	0,0	0,0	0,0	22,2	0,0	100
Total	1,8	29,6	29,6	25,4	5,9	3,5	2,7	2,0	0,8	5,5	6,6	0,7	100
Masculin													
0-5	0,3	0,0	0,0	80,6	0,0	0,6	3,3	7,8	1,8	1,3	4,0	0,3	100
6-14	1,7	0,0	0,0	68,1	0,0	2,7	7,2	7,6	1,3	3,2	7,6	0,7	100
15-54	2,8	46,0	1,3	25,4	0,6	6,9	3,5	1,2	0,8	5,1	5,7	0,8	100
55-59	0,5	79,6	4,3	0,0	4,5	1,8	0,2	0,0	0,0	3,6	4,8	0,7	100
60+	2,6	67,0	3,4	0,0	10,8	1,3	0,1	0,0	0,1	6,8	7,4	0,6	100
ND	33,3	0,0	0,0	0,0	0,0	33,3	33,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Total	2,3	43,1	1,7	27,7	3,3	4,2	3,0	2,2	0,7	4,9	6,2	0,7	100
Féminin													
0-5	1,4	0,0	0,0	80,2	0,0	1,5	2,6	7,5	1,7	1,2	2,9	1,0	100
6-14	2,6	0,0	0,0	66,8	0,0	2,8	7,7	6,2	2,5	2,9	7,5	0,8	100
15-54	1,0	13,5	45,8	19,8	2,8	4,0	2,5	1,1	0,9	3,8	4,6	0,4	100
55-59	0,7	29,2	42,8	0,0	13,3	1,7	0,7	0,0	0,0	6,9	3,7	1,0	100
60+	1,1	29,6	14,0	0,0	25,9	1,1	0,1	0,0	0,2	13,5	13,4	1,1	100
ND	0,0	0,0	0,0	16,7	33,3	16,7	0,0	0,0	0,0	0,0	33,3	0,0	100
Total	1,2	15,8	29,8	23,0	8,5	2,9	2,4	1,7	0,9	6,0	6,9	0,7	100

H - Lien de parenté avec le chef de ménage

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2003 a permis de constater que sur l'ensemble du territoire quel que soit le lien de parenté avec le chef de ménage, le groupe d'âge de (15-54 ans) vient en première position sauf chez les Beau pères/belle mères où les 60 ans et plus viennent en tête (77,5%) suivi des 15-54 ans (15,4). ainsi que chez les autres proches du chef du ménage (CM) où les 60 ans et plus viennent en première position (45,8%) suivi des 15-54 ans (41,1%). L'ordre d'importance des groupes d'âge observés au niveau national semble se dégager également au niveau des structures par sexe.

Par rapport au groupe d'âge, les données du tableau ci-dessous montrent une proportion très importante liée aux groupes d'âge (15-54 ans) et 60ans et plus (tableau II.B.2).

Parmi les personnes handicapées âgées de 15-54 ans, 1,8% n'a pas un lien de parenté, 29,1% est chef de ménage, 24,4% est conjoint(e) et 22,5% est fils ou fille. Les beau-père/belle mère, beau frère/belle sœur, beau-fils/belle-fille, petit-fils/petite fille, neveu/niece, autres proche Chef de Ménage et autre proche Conjoint se trouvent en proportion respectives de 1,8%, 5,4%, 3,0%, 1,1%, 0,8%, 4,4%, 5,1%, 0,6% parmi les personnes handicapées âgées de 15-54 ans. Cette situation peut être expliquée par le respect familial et l'initiative individuelle.

En tenant compte du sexe, les résultats permettent de dire qu'il n'y a pas de différence entre le sexe masculin et le sexe féminin.

Parmi les personnes handicapées, âgées de 15-54 ans, chefs de ménage, il y a 46,0% d'hommes contre 13,5% de femmes (tableau II.B.2)

I - Niveau d'instruction de la population handicapée

I) Niveau d'instruction des handicapés

L'amélioration de la situation des handicapées est mesurée par rapport à leur niveau d'instruction. Actuellement avec les nouvelles technologies seuls les handicapés mentaux et certains handicapés neurologiques sont limités pas suivre l'éducation de base. Aux Comores il n'existe pas d'écoles spécialisées pour les personnes handicapées. Certaines catégories d'handicapés tels que les aveugles, les sourds, les mieux, les handicapés mentaux se trouvent automatiquement exclues du système éducatif.

L'analyse des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2003 montre que dans l'ensemble du territoire 65% des personnes handicapées n'ont aucun niveau d'instruction. Parmi les personnes handicapées ayant fréquenté l'école 58,3% ont atteint le primaire, 16,7% le niveau secondaire premier cycle et 10,6% le niveau maternel.

En prenant en compte l'île de résidence, les résultats montrent que la proportion des personnes handicapées sans instruction est presque égale entre Mwali et Ngazidja mais plus accentuée à Ndzouani. Ce taux est respectivement de 56,3% ; 56,8% et 67,2%. Cette situation est plus ou moins inverse parmi les personnes ayant une instruction notamment dans le niveau supérieur. (Tableau C.1.2)

Tableau II.C.1.1 : Répartition de la population handicapée âgée de 3 ans ou plus par sexe et par île de résidence selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Ile de résidence											
	Mwali			Ndzouani			Ngazidja			Total		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
Sans instruction	56,3	50,0	63,0	67,2	60,4	73,6	64,0	56,8	71,8	65,2	58,3	72,2
Préscolaire	4,4	3,7	5,2	3,9	4,3	3,6	3,2	3,5	2,8	3,7	4,0	3,4
Primaire	26,6	30,7	22,2	18,5	22,5	14,8	21,7	37,7	17,6	20,3	24,3	16,2
Second. 1 ^{er} cycle	7,8	9,5	6,0	5,5	6,7	4,3	5,9	7,2	4,5	5,8	7,1	4,5
Second. 2 ^e cycle	3,5	4,5	2,4	3,3	3,6	3,0	3,4	4,0	2,7	3,4	3,9	2,9
Supérieur	0,8	0,7	0,8	1,0	1,6	0,5	1,1	1,9	0,3	1,0	1,6	0,4
Professionnel niveau secondaire	0,4	0,6	0,2	0,3	0,4	0,2	0,3	0,4	0,2	0,3	0,4	0,2
Professionnel niveau secondaire	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,4	0,7	0,1	0,3	0,5	0,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	1 659	860	799	12 160	5 948	6 212	7 611	3969	3 642	21 430	10 778	10 653

Concernant le milieu de résidence, on constate qu'en milieu urbain la proportion des personnes handicapées qui n'ont aucune instruction est inférieure à celle du milieu rural. Ce taux est de 56,8% en milieu urbain contre 69,0% en milieu rural. Cette disparité s'explique par la présence de plus d'infrastructures scolaires en milieu urbain qu'en milieu rural. Par rapport au sexe, le niveau d'instruction est inégal entre les hommes et les femmes.

Parmi les personnes handicapées de sexe masculin, 58,3% n'ont aucun niveau d'instruction contre 72,2% chez les femmes.

Tableau II.C.1.2 : Répartition en % de la population handicapée âgée de 3 ans ou plus par sexe et par milieu de résidence, selon le niveau d'instruction.

Niveau d'instruction	Milieu de résidence								
	Total			Urbain			Rural		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
Sans instruction	65,2	58,3	72,2	56,8	47,2	65,2	69,0	62,7	75,7
Préscolaire	3,7	4,0	3,4	3,5	4,0	3,1	3,8	4,0	3,6
Primaire	20,3	24,3	16,2	21,0	26	16,6	20	23,6	16,1
Secondaire 1 ^{er} cycle	5,8	7,1	4,5	9,3	11,4	7,4	4,2	5,4	3,0
Secondaire 2 ^{ème} cycle	3,4	3,9	2,9	6,0	6,1	5,9	2,2	2,9	1,3
Supérieur	1,0	1,6	0,4	2,2	3,5	1,0	0,5	0,9	0,1
Profes. niveau second.	0,3	0,4	0,2	0,6	0,8	0,3	0,2	0,2	0,1
Profes.1 niveau supérieur	0,3	0,5	0,2	0,7	1,1	0,3	0,2	0,2	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	21 430	10 763	10 667	6 657	3 103	3 554	14 773	7 659	7 114

2) Fréquentation scolaire des handicapés

L'universalisation de l'enseignement de base est l'une des priorités du gouvernement comorien. Les données du RGPH03 révèlent une très faible proportion des personnes handicapées de 3 ans et plus qui savent lire en langue nationale ou étrangère soit 36,2%. Le faible taux de fréquentation dans cette tranche de population peut s'expliquer entre autre par l'absence de soutien à ces personnes handicapées qui sont probablement dépendantes. La plupart de temps

les parents préfèrent investir sur celui qui est bien portant du fait que l'enfant handicapé est considéré comme une charge.

Tableau II.C. 2.1 : Répartition de la population handicapée âgée de 3 ans ou plus par sexe et par milieu de résidence, selon la fréquentation scolaire.

Fréquentation scolaire	Milieu de résidence								
	Total			Urbain			Rural		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
N'a jamais fréquenté	63,8	56,7	70,9	55,3	45,4	63,9	67,6	61,2	74,4
A fréquenté	17,5	22,8	12,3	24,0	32,2	16,9	14,6	18,9	9,9
Fréquenté actuellement	17,9	19,8	16,0	19,8	21,4	18,4	17,1	19,1	14,8
ND	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8	0,7	0,7	0,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	21430	10763	10667	6657	3103	3554	14773	7659	7114

L'examen du tableau C.2.1 montre que sur l'ensemble du territoire 63,8% de la population handicapée n'a jamais fréquenté l'école. Cela suppose que ceux qui ne sont pas allés à l'école à cause de leurs handicaps ne sont pas capables de se prendre en charge.

Les handicapés de sexe masculin sont relativement plus instruits que ceux du sexe féminin. On note 56,7% des hommes qui n'ont jamais fréquenté l'école contre 70,9% des femmes.

Lorsqu'on considère le milieu de résidence, les handicapés scolarisés en milieu urbain semblent être relativement plus nombreux que ceux qui résident en milieu rural. Cela est peut être dû à la disponibilité des infrastructures scolaires dans les centres urbains qu'en milieu rural ainsi qu'à la motivation de chacun d'eux.

Les disparités entre les îles ne sont pas négligeables mais la situation est remarquable à Nzuwani avec 65,9% de la population handicapés qui n'ont jamais fréquenté l'école contre 62,4 % à Ngazidja et 54,6% à Mwali.

Tableau II.C.2.2 : Répartition de la population handicapée âgée de 3 ans ou plus par sexe et par île de résidence selon la fréquentation scolaire

Fréquentation scolaire	Ile de résidence											
	Mwali			Nzuwani			Ngazidja			Total		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
N'a jamais fréquenté	54,6	48,7	60,9	65,9	58,9	72,5	62,4	55,0	70,4	63,8	56,7	70,9
A fréquenté	25,2	31,5	18,4	15,3	20,3	10,5	19,4	24,5	13,9	17,5	22,8	12,3
Fréquenté actuellem.	19,4	19,1	19,8	18,1	20,0	16,3	17,3	19,5	14,8	17,9	19,8	16,0
ND	0,8	0,7	0,9	0,7	0,7	0,7	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	1 659	860	799	1 2160	5 948	6 212	7 611	3 969	3 642	21 430	10 778	10 653

III - ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE CETTE POPULATION HANDICAPÉE

En dépit des politiques de développement économique mises en œuvre aux Comores au cours des dernières décennies, le niveau de vie de la population handicapée ne cesse de baisser. Or une personne en chômage se sent toujours marginalisée dans la société. L'analyse porte donc sur les personnes handicapées âgées de dix ans et plus.

J - Statut d'occupation des personnes handicapées

Les données du recensement de la population et de l'habitat ont montré que, sur l'ensemble des trois îles la proportion des personnes handicapées actives est inférieure à celle des personnes handicapées inactives soit respectivement 32,3% contre 67,6%.

En tenant compte du milieu de résidence, la proportion des personnes handicapées actives du milieu urbain est pratiquement égale à celle des personnes handicapées actives du milieu rural (tableau III.A.1). Par ailleurs, la situation d'activité révèle une disparité entre les sexes. Ce sont les hommes qui sont les plus actifs que les femmes. Ils représentent respectivement 43,1% contre 21,6%. Par contre pour les inactifs les hommes représentent 56,9% contre 78,3 des femmes. Quel que soit le milieu de résidence, les inactifs sont beaucoup plus importants que les actifs. Ils représentent respectivement 70,1% contre 21,7% en milieu urbain 66,5% contre 33,5% en milieu rural.

Tableau III.A.1 : Répartition de la population handicapée âgée de 10 ans ou plus par sexe et par milieu de résidence selon la situation d'activité/emploi.

Situation d'activité	Milieu de résidence								
	Total			Urbain			Rural		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
Actifs	22,7	31,4	14,1	11,4	19,5	29,1	24,1	32,3	15,5
Ayant 1 emploi Exerçant 1 travail domest.	6,0	7,5	4,4	6,5	7,9	5,3	5,8	7,4	4,0
A la recherche d'un nouvel emploi	1,3	1,9	0,8	1,2	1,8	0,6	1,4	1,9	0,9
A la recherche de 1 ^{er} emploi	2,3	2,3	2,3	2,6	2,2	3,0	2,2	2,4	2,0
Total	32,3	43,1	21,6	21,7	31,4	38,0	33,5	44,0	22,4
Inactifs Retraités	3,2	4,0	2,5	3,7	5,6	2,1	3,0	3,3	4,0
Elèves/Étudiants	9,5	10,4	8,7	11,8	12,4	11,3	8,5	9,6	10,4
Domestique	15,7	5,7	25,5	15,6	5,1	24,6	15,7	6,0	5,7
Autres	28,2	25,2	31,2	28,7	24,4	32,4	28,0	25,5	25,2
ND	11,0	11,6	10,4	10,3	11,4	9,4	11,3	11,7	11,6
Total	67,6	56,9	78,3	70,1	58,9	79,8	66,5	56,1	56,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	21 430	10 763	10 667	6 657	3 103	3 554	14 773	7 659	7 114

K - La profession des personnes handicapées

Au regard du tableau ci-dessous, La population handicapée est capable d'exercer différente sorte d'activités malgré leur déficience. Elle peut être Agriculteur, chasseur, commerçant... etc. Les données sur le recensement ont montré que la majorité des handicapés (15,5%) sont des cultivateurs suivi des personnes handicapées qui exercent les activités de commerce et de réparation (2,6%)surtout dans le milieu urbain.

La majorité des personnes handicapées vivant en milieu rural travaille en priorité dans le secteur agricole (18,1) soit dans l'agriculture, l'élevage et la pêche et sont pour la plupart d'hommes.

Tableau III.B.1 : Répartition de la population handicapée âgée de 10 ans ou plus par sexe et par milieu de résidence selon les groupes de branche d'activité économique

Groupes de Branche d'activité économique	Milieu de résidence								
	Total			Urbain			Rural		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Agriculture, Chasse et sylviculture	15,5	19,5	11,6	9,9	12,7	7,5	18,1	22,3	13,7
Pêche, Pisciculture et Aquaculture	1,7	3,3	0,1	1,0	2,0	0,0	2,0	3,9	0,1
Activités extractives	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités de fabrication	2,0	2,1	2,0	2,3	2,3	2,4	1,9	2,0	1,8
Production et distribution d'électricité, de Gaz et d'Eau	0,1	0,3	0,0	0,3	0,6	0,0	0,1	0,2	0,0
Construction	1,5	2,9	0,0	1,2	2,6	0,0	1,6	3,0	0,0
Commerce, Réparation de véhicules, automobiles et d'Article	2,6	3,5	1,8	3,6	5,0	2,4	2,2	2,8	1,4
Hôtels et Restaurants	0,1	0,2	0,0	0,2	0,3	0,1	0,1	0,2	0,0
Transports, Activités auxiliaires de transport et de communication	1,0	2,0	0,1	1,4	2,8	0,1	0,9	1,6	0,1
Activités financières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Immobiliers, Location et Services aux entreprises	0,3	0,4	0,1	0,5	0,8	0,2	0,1	0,3	0,0
Activités d'administration publique	0,8	1,4	0,3	1,7	2,9	0,7	0,4	0,8	0,1
Education	1,2	1,9	0,5	2,0	3,2	1,0	0,8	1,3	0,2
Activités de santé et d'action sociale	0,2	0,2	0,3	0,5	0,6	0,4	0,1	0,1	0,2
Activités à caractère collectif ou personnel	0,2	0,3	0,1	0,4	0,7	0,1	0,1	0,1	0,0
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3	0,5	0,3	0,3	0,3
Activités des organisations extraterritoriales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
ND	72,3	61,7	82,8	74,6	63,1	84,3	71,3	61,1	82,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	21 430	10 763	10 667	6 657	3 103	3 554	14 773	7 659	7 114

L - Statut dans l'emploi des personnes handicapées

Les personnes handicapées actives sont à plus de 13,2% des indépendants. Seulement 4,9% d'entre elles sont des travailleurs familiaux. Ce constat est sans doute lié au manque de confiance de cette catégorie de population.

En prenant en compte le milieu de résidence, 14,5% exercent des travaux indépendants dans le milieu rural contre 10,2% dans le milieu urbain. Cela peut être justifié par la proportion importante des personnes handicapées qui exercent dans l'agriculture (cf. tableau III.2). Ils sont pour la majorité des hommes (tableau III.3).

Tableau III.C.1 : Répartition de la population handicapée âgée de 10 ans ou plus par sexe et par milieu de résidence selon la situation dans la profession

Situation dans la profession	Milieu de résidence								
	Total			Urbain			Rural		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
Employeur	0,5	0,8	0,1	0,5	0,9	0,2	0,5	0,8	0,1
Indépendant	13,2	18,1	8,3	10,2	13,8	7,1	14,5	19,9	8,9
Salarié public	1,6	2,5	0,6	3,0	4,8	1,5	0,9	1,6	0,2
Salarié privé	2,0	3,4	0,6	3,0	5,3	1,0	1,6	2,7	0,5
Travailleur à la tâche	1,2	2,2	0,3	1,4	2,6	0,3	1,2	2,0	0,2
Apprenti non rémunéré	0,3	0,4	0,2	0,2	0,4	0,0	0,3	0,4	0,2
Travailleur familial	4,9	4,8	5,0	3,0	2,5	3,3	5,8	5,7	5,8
ND	76,4	67,7	84,9	78,8	69,7	86,6	75,3	66,9	84,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	21 430	10 763	10 667	6 657	3 103	3 554	14 773	7 659	7 114

IV - ETAT MATRIMONIAL DE LA POPULATION HANDICAPÉE

Le statut de la population handicapée n'est pas toujours assigné au niveau de l'état matrimonial. La personne handicapée pourrait faire plus ou moins son choix au sein de la communauté. Cela montre en partie le degré de leur intégration dans la société.

L'handicap apparaît aux Comores comme étant un obstacle au mariage. En effet la population handicapée en âge de se marier (12ans et plus) présente les caractéristiques suivantes quant à leur état matrimonial.

Tableau IV.1 : Répartition en % de la population handicapée âgée de 12 ans ou plus par sexe et par milieu de résidence selon l'état matrimonial

Etat matrimonial	Milieu de résidence								
	Total			Urbain			Rural		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
Célibataire	26,3	31,6	21,0	27,9	32,7	23,8	25,5	31,1	19,6
Marié(e)	52,0	56,2	47,9	51,5	55,1	48,4	52,2	56,6	47,6
Divorcé(e)	10,2	5,9	14,4	9,6	6,1	12,6	10,4	5,8	15,3
Veuf/Veuve	7,7	1,7	13,6	7,4	1,4	12,5	7,8	1,9	14,1
Non déterminée	3,9	4,6	3,2	3,7	4,7	2,7	4,0	4,6	3,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	21 430	10 763	10 667	6 657	3 103	3 554	14 773	7 659	7 114

Lorsqu'on examine les données du RGPH 2003, on constate que, sur l'ensemble du territoire, plus de 52,0% des handicapés vivent en situation de mariage suivis de 26,3% de célibataires, 10,2% de divorcés, 7,7% de veuf/veuve et 3,9% non déterminé.

Les personnes handicapées de sexe masculin se marient plus facilement que celles du sexe féminin. La situation de veuvage est beaucoup plus observée chez les femmes que chez les hommes : 7,7% des femmes handicapées sont des veuves contre 1,7% seulement chez les hommes. Cette faible proportion de veuvage chez le sexe masculin peut s'expliquer par la polygamie car le polygame n'est pas veuf tant qu'il lui reste au moins une de ses épouses.

En prenant en compte le milieu de résidence, 25,5% des personnes handicapées célibataires résident en milieu rural contre 27,9 en milieu urbain. De plus 52,2% des personnes handicapées résidentes en milieu rural contre 51,5% en milieu urbain.

CONCLUSION

Force est de prendre conscience que la population des personnes handicapées est assez importante soit 3,7% de la population totale. C'est une sous population majoritairement âgée de 15 à 59 ans (51,1%1).

On note que les malades mentaux (39,9%), les infirmités des membres inférieurs (17,7%), les sourds (8,7%) et les infirmités des membres supérieurs (6,8%) sont les catégories dominantes au niveau national. Cette sous population est plus nombreuse en milieu rural (68,9%) contre (31,1%) dans le milieu urbain. Le taux des personnes handicapées qui était de 1,5% en 1991 est passé à 3,7% en 2003.

La population des personnes handicapées compte presque autant d'homme que de femmes (50,3% contre 49,7%). Elle représente 7,8% à Mwali, 35,5% à Ndzuwani et 56,7% à Ngazidja

En ce qui concerne la fréquentation scolaire, on note que 63,8% de la population handicapée n'a jamais fréquenté l'école.

32,3% des personnes handicapées sont actives contre 67,6% d'inactives. Elles sont pour la plupart des indépendants et exercent dans le secteur informel privé notamment l'agriculture, les activités de fabrication et les activités de commerce.

Mettre en place des projets d'insertion sociale et de création de revenus en faveur de cette sous-population est un axe important à développer dans le cadre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Ces genres de projets doivent tenir compte des facteurs environnementaux basés sur l'environnement physique, social et culturel dans lequel les personnes handicapées évoluent et mènent leur vie.

Pour améliorer les conditions de vie de cette population, en tenant compte des stratégies mondiales d'une part, on doit mettre en œuvre des activités qui s'inscrivent dans le cadre des "Règles pour l'égalisation des chances des personnes handicapées" adoptées par les Nations Unies en 1983; des recommandations et des travaux menés pour la réactualisation de la classification du handicap (OMS, classification Internationale du Fonctionnement adopté en mai 2001); des principes et modalités d'application qui seront énoncés dans la politique de Réadaptation à base communautaire (séminaire International RBC d'Helsinki, mai 2002).

L'éducation et la formation professionnelle de cette catégorie de population sont conformes aux objectifs définis dans les différents documents de développement socio-économiques notamment le Document Stratégique de lutte contre la pauvreté

Références bibliographiques

1. Recensement Général de la population et de l'habitat 1991.
2. Le Gouvernement comorien en collaboration avec l'UNICEF 2002, Investigation sur la situation réelle de la vie quotidienne des personnes handicapées.
3. Etude sur la structuration des Associations des personnes handicapées à Madagascar, avril 2003
4. Journal " Midi Madagascar" N° 6349, juin 2004

ABRÉVIATIONS

	CJ	Conjoint(e)
CM		Chef de ménage
F		Femme
H		Homme
ND		Non déclaré
ONG		Organisation non Gouvernementale
RGPH		Recensement Général de la population et de l'habitat
UNICEF		Fonds des Nations Unies pour l'enfance
ONU		Organisation des Nations Unies pour le Développement
OMS		Organisation Mondiale de la Santé
CIH		Classification Internationale des Handicapées
BIT		Bureau International du travail
DSRP		Document de stratégie et de réduction de la pauvreté

ANNEXES

Tableau A0 : Effectif de la population handicapée par grand groupe d'âge selon le sexe et l'île de résidence

Grand groupe d'âge	Ile de résidence											
	Mwali			Nzuani			Ngazidja			Total		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
0-5	177	92	85	943	508	435	359	189	171	1479	788	691
6-14	219	112	107	1484	806	678	965	580	375	2658	1498	1160
15-54	824	416	408	6365	2877	3488	3761	1969	1791	10950	5262	5688
55-59	84	44	40	588	303	285	328	173	154	1010	520	480
60 +	356	197	159	2780	1454	1326	2198	1058	1150	5334	2709	2635
Effectif	1659	860	799	12160	5948	6212	7611	3969	3642	21430	10778	10653

Tableau A1 : Répartition de la population handicapée par grand groupe d'âge selon le sexe

Grand groupe d'âge	Milieu de résidence								
	Total			Urbain			Rural		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
0-5	6,9	7,3	6,5	6,8	7,4	6,3	7,0	7,3	6,6
6-14	12,4	13,9	10,9	11,4	13,2	9,8	12,9	14,2	11,4
15-54	51,1	48,8	53,4	53,9	50,5	56,9	49,8	48,2	51,7
55-59	4,7	4,8	4,5	4,9	5,2	4,5	4,6	4,7	4,5
60 +	24,9	25,1	24,7	23,1	23,8	22,5	25,7	25,6	25,8
ND	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	21430	10778	10653	6657	3110	3547	14773	7667	7105

Tableau A2 : Pourcentage de la population handicapée par milieu de résidence et par grand groupe d'âge, selon le type de handicap

Type de handicap	Sexe														Total						
	Homme							Femme													
	0-5 ans	6-14 ans	15-54 ans	55-59 ans	60 + ans	ND	Effec-tif	0-5 ans	6-14 ans	15-54 ans	55-59 ans	60+ ans	ND	Effec-tif	0-5 ans	6-14 ans	15-54 ans	55-59 ans	60+ ans	ND	Effec-tif
Aveugle	2,1	1,7	2,3	4,4	11,5	0,0	4,4	4,4	5,2	3,9	6,8	13,5	0,0	6,7	3,7	4,2	3,4	6,0	12,9	0,0	6,0
Sourd	17,8	10,2	5,6	5,1	7,2	0,0	7,3	20,1	14	7,8	5,9	8	11,1	9,4	19,4	12,7	7,1	5,7	7,8	11,1	8,7
Aveugle-Sourd	0	0	0,2	0,4	1,1	0,0	0,4	0,6	0,2	0	0,2	1,1	0	0,4	0,4	0,1	0,1	0,2	1,1	0,0	0,4
Muet	4,7	3,4	2,5	1,1	1,5	0,0	2,5	8	8,1	3,6	0,7	1,4	11,1	3,8	7	6,8	3,3	0,8	1,5	11,1	3,4
Sourd-Muet	0,3	1,1	0,7	0	0,1	0,0	0,5	0,5	1,6	1,2	0	0,3	0,0	0,9	0,4	1,5	1	0	0,2	0,0	0,8
Elephantias	1,3	0,9	2,1	2,5	3,5	0,0	2,3	1	1,4	3,5	5,4	3,6	11,1	3,2	1,1	1,2	3,1	4,5	3,6	11,1	2,9
Hydrocèle	1,6	0,9	1,4	2,2	2,8	0,0	1,7	2,2	1,8	3,8	5,8	5,2	0,0	3,9	2	1,6	3	4,6	4,5	0,0	3,2
Membres supérieurs	3,4	7,1	6,9	11,3	4,7	0,0	6,4	4,7	7,8	7,4	7,3	6	0,0	6,9	4,3	7,6	7,3	8,6	5,6	0,0	6,8
Membres inférieurs	9,4	9,8	16,1	23,3	23,2	0,0	16,9	9,3	12	17,8	24,6	22,8	11,1	18	9,3	11,1	17,3	24,2	22,9	11,1	17,7
Aveugle –Membres inf	0,0	0,0	0,3	0,0	0,9	0,0	0,4	0,1	0,1	0,1	1	0,6	0,0	0,3	0,1	0,1	0,1	0,7	0,7	0	0,3
Membres sup et inf	0,8	0,6	1,4	2,5	2,3	0,0	1,5	0,8	1,7	1,3	2,3	1,9	0,0	1,5	0,8	1,4	1,4	2,4	2,0	0,0	1,5
Mental	56,7	57,6	52,2	41,5	32,7	0,0	48,1	43,7	40,0	39,8	32,3	25,9	55,6	36,2	47,6	45,1	43,8	35,3	27,8	55,6	39,9
Membres sup-Mental	0,3	0,8	0,6	0	0,2	0,0	0,5	0,1	0,1	0,3	0,5	0,5	0,0	0,3	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4	0,0	0,4
Membres inf –Mental	0,3	0,2	0,9	1,5	2	0,0	1	0,2	0,4	1	1,2	1,1	0,0	0,9	0,2	0,3	0,9	1,3	1,4	0,0	0,9
Autres handicaps	0,0	1,7	4	1,8	1,5	0,0	2,8	1,7	3,4	5,8	2,8	3,1	0,0	4,3	1,2	2,9	5,2	2,5	2,6	0,0	3,9
Autres hand multiples	1,6	3,9	2,7	2,5	4,8	0,0	3,2	2,6	2,8	2,5	3,1	5	0,0	3,2	2,3	3,1	2,6	2,9	4,9	0,0	3,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau A3 : Pourcentage de la population handicapée par milieu de résidence et par grand groupe d'âge, selon la cause de handicap

Cause de handicap	Sexe														
	Total					Masculin					Féminin				
	0-5 ans	6-14 ans	15-59 ans	60 + ans	ND	0-5 ans	6-14 ans	15-59 ans	60+ ans	ND	0-5 ans	6-14 ans	15-59 ans	60+ ans	ND
Aucune cause	99,6	10,6	5,1	2,9	0,0	8,1	8,2	5,1	3,1	0	10,3	11,5	5,1	2,9	9,6
Congénital	29,2	25,5	13,9	6,5	11,1	21,9	19,6	9,8	5,6	0	32,5	27,9	16,0	6,9	29,2
Maladie	34,7	38,3	48,1	55,6	33,3	45,4	43,3	50,7	56,9	0	29,9	36,3	46,9	55,0	34,7
Congénital-Maladie	1,8	0,7	0,4	0,5	0,0	0,8	0,6	0,2	0,4	0	2,2	0,7	0,5	0,6	1,8
Blessure	11,7	10,5	14,6	16,1	33,3	11,0	9,9	14,3	16,0	0	12,0	10,7	14,7	16,2	11,7
Congénital-Blessure	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,3	0,1	0,0	0	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
Maladie-Blessure	0,5	0,3	0,6	1,5	0,0	0,8	0,5	0,8	2,0	0	0,3	0,2	0,5	1,2	0,5
Autres	12	13,3	15,9	14,2	22,2	11,7	16,1	17,3	13,7	0	12,2	12,2	15,2	14,4	12,0
Congénital-Autres	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0	0,1	0,1	0,2	0,2	0,0
Maladie-Autres	0,2	0,3	0,6	1,3	0,0	0,3	0,8	0,8	1,5	0	0,1	0,1	0,5	1,2	0,2
Blessure-Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres causes multipl.	0,2	0,3	0,6	1,2	0,0	0,0	0,5	1,1	0,9	0	0,2	0,2	0,4	1,3	0,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau A4 : Effectif de la population handicapée par grand groupe d'âge selon le sexe et île de résidence

Grand groupe d'âge	Ile de résidence											
	Mwali			Nzuwani			Ngazidja			Total		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
0-5	150	78	72	800	431	369	305	160	145	1255	669	586
6-14	186	95	91	1259	684	575	810	492	318	2255	1271	984
15-54	699	353	346	5401	2441	2960	3191	1671	1520	9291	4465	4826
55-59	71	37	34	499	257	242	278	147	131	848	441	407
60 +	302	167	135	2359	1234	1125	1865	895	970	4526	2296	2230
Effectif	1408	730	678	10318	5047	5271	6449	3365	3084	18175	9142	9033

Tableau A5 : Effectif de la population handicapée par grand groupe d'âge selon le sexe et la région/île de résidence

Grand groupe d'âge	Milieu de résidence								
	Total			Urbain			Rural		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
0-5	1255	669	586	383	194	189	872	475	397
6-14	2255	1271	984	644	348	296	1611	923	688
15-54	9291	4465	4826	3043	1331	1712	6248	3134	3114
55-59	848	441	407	275	138	137	573	303	270
60 +	4526	2296	2230	1304	628	676	3222	1668	1554
Effectif	18175	9142	9033	5649	2639	3010	12526	6503	6023

Tableau A6 : Effectif de la population handicapée âgée de 3 ans ou plus par sexe et par milieu de résidence, selon le niveau d’instruction

Niveau d’instruction	Milieu de résidence								
	Total			Urbain			Rural		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
Sans instruction									
Préscolaire	651	351	300	192	101	91	459	250	209
Primaire	3575	2147	1428	1146	661	485	2429	1486	943
Secondaire 1 ^{er} cycle	1021	630	391	506	289	217	515	341	174
Secondaire 2 ^{ème} cycle	592	341	251	329	156	173	263	185	78
Supérieur	183	145	38	119	89	30	64	56	8
Professionnel niveau second.	51	36	15	31	21	10	20	15	5
Professionnel niveau supér.	57	43	14	36	28	8	21	15	6
Effectif	6130	3693	2437	2359	1345	1014	3771	2348	1423

Tableau A7 : Effectif de la population handicapée âgée de 10 ans ou plus par sexe et par milieu de résidence selon la situation d’activité/emploi

Situation d’activité	Milieu de résidence								
	Total			Urbain			Rural		
	Total	Hommes	F	Total	H	F	Total	H	F
Travail domestique	4468	1248	3220	1517	343	1174	2951	905	2046
En congé, mais a un emploi	257	164	93	98	60	38	159	104	55
Sans emploi	2066	1160	906	692	367	325	1374	793	581
Retraité/Rentier	534	332	202	197	140	57	337	192	145
Elève/Étudiant	1785	987	798	696	341	355	1089	646	443
Autre	3061	1500	1561	796	378	418	2265	1122	1143
Total	12171	5391	6780	3996	1629	2367	8175	3762	4413

Tableau A8 : Effectif de la population handicapée âgée de 10 ans ou plus par sexe et par milieu de résidence selon la situation dans la profession

Situation dans la profession	Milieu de résidence								
	Total			Urbain			Rural		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Employeur	76	65	11	25	20	5	51	45	6
Indépendant	2072	1415	657	504	314	190	1568	1101	467
Salarié public	247	196	51	149	109	40	98	87	11
Salarié privé	320	269	51	146	120	26	174	149	25
Travailleur à la tâche	192	171	21	67	59	8	125	112	13
Apprenti non rémunéré	44	32	12	11	10	1	33	22	11
Travailleur familial	770	376	394	147	58	86	623	318	305

Tableau A9 : Effectif de la population handicapée âgée de 10 ans ou plus par sexe et par milieu de résidence selon l'état matrimonial.

Etat matrimonial	Milieu de résidence								
	Total			Urbain			Rural		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Célibataire	4136	2470	1666	1379	743	636	2757	1727	1030
Marié(e)	8185	4392	3793	2548	1254	1294	5637	3138	2499
Divorcé(e)	1602	462	1140	475	139	336	1127	323	804
Veuf/Veuve	1209	134	1075	364	31	333	845	103	742
Effectif	15132	7458	7674	4766	2167	2599	10366	5291	5075